

AVIS PUBLIC



ÉTUDE PUBLIQUE

LES BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉAL POUR ALLER PLUS LOIN ! 10 ANS DE TRANSFORMATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports invite la population à participer à une assemblée publique d'information sur les dix ans de transformation et les perspectives d'avenir des Bibliothèques de Montréal.

Depuis l'établissement du diagnostic en 2006, les Bibliothèques de Montréal ont entrepris une grande transformation afin d'offrir aux citoyens l'accès à des lieux et des services dignes d'une métropole culturelle.

Une présentation du bilan de cette démarche et des résultats qui en ont découlé sera faite. De plus, les nouvelles priorités stratégiques et les orientations de développement des Bibliothèques de Montréal seront présentées.

Cette séance d'information se déroulera comme suit :

DATE **MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

HEURE **19 H**

LIEU **ÉDIFICE LUCIEN-SAULNIER, 155, RUE NOTRE-DAME EST, SALLE 202**
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister à l'assemblée publique. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

DOCUMENTATION

La documentation afférente à cette assemblée est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, dans le réseau des bibliothèques, dans les lieux de diffusion du réseau Accès culture, au Service du greffe ainsi que sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

ACCESSIBILITÉ

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

RENSEIGNEMENTS Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/commissions
[@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)

DATE DE PARUTION: LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 – LE DEVOIR